



COVID-19

**LIBRES PROPOS D'UN PRETRE/N°3
DECONFINEMENT PARTIEL DU 4 MAI 2020
Évaluation de la semaine 4-11 mai 2020**

Introduction

L'Année 2020 aura marqué son début par un enthousiasme vite estompé par cette terrible pandémie du COVID-19. Les prévisions des projets ont été hypothéquées, les emplois menacés, les liens sociaux révisés en style, avec certainement des sentiments de déception et désolation.

Cette réflexion en troisième temps est initiée en un lundi pas comme les autres. Le style comme vous le remarquez, est au départ celui d'un chroniqueur des faits du jour, faits qui ne sont pas banals mais reflètent un phénomène de société en période de crise.

La réflexion porte sur la semaine du 4 au 11 mai 2020. Avec les six jours, le temps utile pour les diverses adaptations à la sortie ne fut pas facile à gérer. Les gens tentaient de vivre comme auparavant en bravant les règles sanitaires élémentaires comme le port obligatoire du masque, la distanciation sociale et le lavement constant des mains. Sur la route on observe même de nombreuses gens ne portant pas le masque du tout.

1. Sortons un peu dans la ville pour voir !

Je sors masqué, tiens ! tu es aussi tu es masqué ! nous sommes masqués....., finalement dans la rue, ils sont presque tous masqués ! que se passe-t-il ?

Le Lundi du 4 mai commence sa météo avec un beau temps ensoleillé faisant croire au début de l'Été, mais les prévisions augurent encore des pluies diluviennes. Nous sommes au lendemain du Dimanche du Bon Pasteur avec un message du pape François, appuyé pour la Prière du Rosaire.

La sortie de la population est vécue avec un air de joie et de soulagement pour la vie qui reprend après plus de 40 jours de confinement strict. Ma sortie motivée, mais aussi curieuse vers la ville de Muhanga, m'amène à observer ce phénomène insolite mais vital : le port du masque au nez et à la bouche pour contrer la contamination du virus. Le port du masque anti covid-19 est en effet une règle de conduite au début du confinement partiel décidé par le Gouvernement rwandais pour ce lundi 4 mai. Les couleurs et les formes des masques revêtent une diversité à la fois amusante et porteuse de toute une mentalité de comportement face au phénomène

pandémique de ce virus. Comme effet de masse, le port du masque donne un peu d'humour certes pas de BAL MASQUE du Carnaval, mais la scène fait rigoler au regard des différents styles couturiers : couleurs diverses, style

Quelle que soit la rigueur des lois aux temps d'exception, il y a toujours des gens lents à assumer la réalité et d'autres qui croient qu'on perd son identité derrière ce fameux masque. Ces allégations ne sont que



tantôt de bec tantôt de couvercle en hémisphère encerclant les oreilles ! Au moment de sortir masqué, je me sens moi-même quelque peu bizarre ! Le spectateur ennuyé par les quarante jours de confinement s'en régale en tout cas !

Au-delà de l'humour, de nombreuses personnes semblent ne pas prendre au sérieux cette règle. D'autres ont du mal à porter longtemps le masque avec des allergies, d'autres en tiennent rigueur et prennent toujours au sérieux la menace pandémique. Le masque peut éventuellement frustrer les habitués aux apparences surtout dans le monde et le marché de la beauté cosmétique.

de libres propos qu'il faut discuter sur bien des plans, surtout psycho-sociologique.

D'après les justifications des personnes interpellées par la police pour les déplacements non permis, on peut comprendre que les deux mois de confinement ont privé certaines personnes de leur cercle familial. Ceux qui transgressent le confinement régional se justifient en termes de business avec le souci d'aller au moins visiter les chantiers de leur ancienne boutique en ville. Bref la règle de restriction de confinement par province passe mal.

Imaginez en outre, un peuple habitué à se saluer avec étreintes et embrassades incessants, imaginez des cités où les apparences comptaient pour le cosmétique et les instituts de beauté surtout féminine. Le port du masque voile tout ce spectacle d'appareils jadis productifs !



S'agissant d'autres outils de la Loi sanitaire, les robinets modernes au style automate jamais vus par le passé sont installés un peu partout.

Les produits désinfectants rassurent la propreté des mains et aux dires des gens, on aurait dû adopter ces règles depuis longtemps. Ces installations de propreté extrême auraient pu juguler les amibes et autres microbes que l'on accumule par inadvertance.

2. Un Déconfinement partiel aux airs de diversités régionales

Nous sommes toujours dans la crise mondiale sanitaire édictée par le CORONA VIRUS. La période est marquée par le déconfinement partiel dans plusieurs Etats selon le rythme de chaque Gouvernement et les évaluations conclusives de chaque situation sanitaire.

La nature de cette crise garde son caractère inédit dans l'histoire, grave et incertain. Au moment où je sors cette réflexion, la Corée du Sud qui avait tenté un déconfinement large semble retourner à la case de départ. La pandémie en effet revient à la charge et impose sa terreur à n'importe quel moment. La France tente, après 55 jours, le début du déconfinement ce lundi 11 mai 2020 avec ouverture timide des classes et le rythme est engagé de façon progressive et par département. La Chine semble maîtriser avec méfiance le mouvement de contamination.

Pour le Rwanda, la particularité est de n'enregistrer, depuis le début de la crise, en tout cas aucun décès du COVID-19. Le Décret du Premier Ministre de notre Gouvernement prévoit la date du 4 Mai 2020 comme début du DECONFINEMENT PARTIEL avec des mesures d'assouplissement en faveur surtout des activités vitales

pour les familles. Les activités impliquant les regroupements de masse restent prohibées et le port du masque protecteur est érigée comme obligation pour tous. La règle de « distanciation sociale », le lavement constant des mains avec produits désinfectants restent de rigueur et les institutions de sécurité veille à l'application de ces normes. Les activités culturelles, sportifs doivent attendre le mois de septembre 2020, au même rythme que l'Ecole. Les édifices publics du culte religieux restent fermés.

Au niveau de l'Education et de la Pastorale, le COVID-19 ne permet pas encore de déconfinement en raison de l'effet de masse et de proximité physique encore gelés. La prudence des autorités de santé est de rigueur sur ces secteurs de rassemblements massifs, tant que ni le vaccin ni le médicament ne sont trouvés.

Certains pays ont devancé les échéances en déclarant publiquement quelques solutions soit en vaccin soit en médicament. Le Madagascar crée la vedette en bousculant un réseau d'influence qui n'a pas d'adhésion évidente. Le terrain de recherche est ouvert en domaine végétal et biochimie de pointe. Les USA et le Japon clament leur prestige traditionnel de nations forte en science et tentent leurs vaccins. D'autres pays impatientes de voir lever la crise tentent leurs solutions en interne. Face à cette dispersion, l'OMS reste accrochée à sa méthode rationnelle d'attendre les certitudes scientifiques les plus absolues et cela prendrait le délai de deux ans minimums pour mettre le vaccin en distribution.

A notre avis, l'OMS a raison de se méfier de ces euphories régionales. La difficulté qui persiste est le mystère de contamination d'un virus à la fois fragile et fort dans sa capacité de dissimulation et d'adaptation régionale et climatique. Le drame du bilan est surtout le nombre de victimes mortelles qui n'a cessé de croître dans les pays présumés capables de maîtriser la situation. L'autre mystère est la capacité de ce virus à reproduire sa menace dans un pays aussi fort comme la Chine qui a connu une expérience respectable dans le traitement des cas massifs.

Au moment du démarrage du DECONFINEMENT PARTIEL, la prudence préventive reste donc la règle d'or et nous avons intérêt à assumer avec responsabilité, les mesures que les pouvoirs publics proposent et érigent en règles sur le secteur de la sécurité sanitaire.

3. Un déconfinement générant des questions sociales

Le déconfinement partiel laisse en suspens certains secteurs sensibles, surtout l'Education, certains emplois du social comme les spectacles sportifs et culturels. L'apprentissage à distance avec support numérique a été offert au public de l'Ecole, mais tous les acteurs n'ont pas d'outils pour suivre ce processus présumé être celui de la suppléance en attendant la rentrée officielle fixée pour le mois de septembre 2020.

Du côté des parents, le report de la rentrée pour les quatre prochains mois est un soulagement car les moyens auraient pu faire défaut si elle était rapprochée du déconfinement. La période d'attente de cinq mois semble tout de même assez longue pour éprouver la patience des jeunes. Jusqu'à quel degré les parents vont-ils supporter la turbulence des petits, l'impatience des adolescents, voire même la fatigue nerveuse liée à certains caractères ?

Du côté des enseignants en secteur privé, le report crée plutôt une inquiétude sérieuse. Si la loi en vigueur permet résiliation temporaire des contrats de travail, les propriétaires ne vont pas hésiter à procéder de façon stricte et systématique en termes de rupture de contrats. Le résultat de ce scénario est un chômage technique temporaire mais éprouvant pour les familles du monde enseignant.

Les suites sociales de ces mesures juridiques se feront évidemment sentir dans l'opinion publique. On connaît en effet, la fragilité des moyens du monde enseignant ; les suites qui lui pèsent ne sont pas qu'économiques, elles risquent de générer des effets de justice revendicatifs avec des procès possibles. Elles risquent en même temps de démotiver l'enseignant pour la suite de sa carrière ; et si on ne fait pas attention, un bon nombre d'enseignants risquent de ne plus s'engager dans le domaine de l'Education.

Ces appréhensions ne sont que des déductions et propos personnels, la providence à laquelle il faut toujours croire, peut apporter une solution inattendue. Tout est question de bonne gestion de ce problème social qui peut créer des mauvais précédents sur la qualité de l'Education déjà mise

à mal avant la crise covid-19. On peut réfléchir longuement là-dessus, mais pour le moment, *la priorité reste maximale pour sauvegarder la vie de tous*. Une Nation courageuse et entreprenante parvient toujours à trouver des solutions dans les crises les plus graves, notre passé en dit par ailleurs plus.

4. Et voilà, le climat en rajoute, comme si le malheur ne venait jamais seul !

Au moment où je peaufine le texte de cette réflexion, les pluies occasionnent déjà des dégâts jamais connus dans les années passées au niveau des intempéries. Les régions Nord du Diocèse en pâtissent le plus. Ces intempéries en rajoutent à la facture des pertes qu'imposent le COVID-19.



Les événements peu heureux comme les calamités et les épidémies font grandir la charité nécessaire pour secourir les personnes éprouvées. Je parle de cette Caritas à la fois efficiente et humble face à une immensité du chantier à réparer. Les calamités inspirent naturellement une charité qui dépasse le simple partage de secours en Eglise. Elles inspirent une action conjuguée à forte échelle avec un réseau d'initiatives faisant intervenir diverses institutions tant publiques que privées. Pour les grands chantiers, on doit apprécier le souci de notre État qui prévoit déjà un Ministère aux attributions précis d'intervention sur les calamités. Le logement des gens se trouve en effet exposé à la dépendance des voisins et des structures non prévues pour l'habitat familial. Une famille sans abri ni logis décent est exposée à toutes les misères morales et sociales.

Ce que nous venons de décrire comme chantier relève de **l'assistance sociale** que l'Eglise ne doit pas délaisser. La charité relève de la nature de l'Eglise elle-même comme expression de son essence et elle ne peut y renoncer (SS. Benoît XVI, Deus Caritas est, n.25a.). Toute proportion gardée pour cet engagement connaturel, l'Eglise en revanche, dans son rôle de partenaire social ne doit pas se mettre à la place de l'Etat. Elle n'a d'ailleurs pas au niveau local, les moyens de s'afficher comme telle. Son intervention caritative est inspirée par un ordre moral où



les exigences de la justice requièrent rationalité et réalisme (Deus caritas est, n.28 a).

5. **Communio spirituelle :**

On peut imaginer la suite de ce confinement partiel en plusieurs scénarios. Tout dépendra à la fois de comment nos fidèles paroissiens auront géré ces deux mois.

Au regard des faits, l'intériorisation de la Foi en « Eglise domestique priante » a porté de bons fruits avec le principe de la COMMUNION SPIRITUELLE. Les liens de communion ecclésiale locale sont entretenus par la concertation de nos Evêques avec des messages et lettres pastorales qui se diffusent facilement avec le numérique. Ils sont par ailleurs maintenus, au niveau des paroisses, par le réseau numérique ou se transmettent incessamment des nouvelles sur la situation locale. Le réseau WhatsApp et le web site du Diocèse constituent des outils providentiels qui ont joué un rôle clé durant cette crise. Les avis de concertation autour de l'Evêque, des curés et autres responsables pastoraux sur ces réseaux, passent avec une efficacité technique et administrative qui n'aurait pu être obtenue sans outil numérique. Certaines

paroisses interagissent par ces réseaux avec une efficacité incroyable.

Un des aspects forts de cette communion est la Prière de demande de levée de cette crise du COVID-19. Dans les termes de demande formulées par S.E. Mgr Philippe Rukamba, Président de la CEPR, les fidèles d'une voix unanime, ne devraient se lasser de prier pour la conjuration de cette pandémie. La Prière pense aux sujets contaminés sans oublier les victimes déjà sacrifiées par les décès durant la pandémie. Cette Prière implore l'inspiration providentielle des chercheurs capables de trouver le vaccin et le remède contre ce virus. La Prière officielle de notre Eglise locale n'oublie pas non plus les autorités des pays devant porter le poids des décisions. Le monde attend d'eux des décisions avisées et sanitaires compétentes pour maîtriser la crise en protégeant les populations. Cette belle prière est appuyée par le Rosaire recommandé par le Saint-Père durant ce mois marial de Mai.

Il ne faut donc pas négliger les ressources spirituelles dans la lutte contre la crise du COVID-19.

6. **Quel renouveau après la crise du COVID-19 ?**

En attendant les retrouvailles pour la Messe publique actuellement objet de forte nostalgie, que faire ? La sortie de la crise COVID-19 revêt tout un climat social auquel se joint le dépouillement des biens imposé par le « **climat change** ». Le chantier du secours caritatif figure en urgence.

La privation du Culte public pendant si longtemps pose naturellement un défi de patience, mais priorité à la vie face à une pandémie qui garde son mystère. Le Culte n'est pas néanmoins le seul support de l'Evangelisation. La mission prophétique à travers l'enseignement, la catéchèse, la formation doctrinale continue ne sont pas des domaines hermétiquement confinés. En l'absence du livre de papier, le numérique est accessible. Le document précieux obtenu gratuitement ces derniers jours par cette voie est la Bible (BIBILIYA NTAGATITU). Cette version électronique lisible en format d'application a été possible grâce aux bonnes relations œcuméniques dans le cadre de la SOCIETE BIBLIQUE AU RWANDA.

Sur le plan pastoral, le numérique comme outil du renouveau des méthodes d'Évangélisation est un indicateur fort et signe des temps nouveaux. La Regina Pacis TV a occupé utilement les fidèles au moment où la TV Nationale et l'Isango Star TV avaient déjà pris l'initiative. Les deux dernières TV ne sont pas tenues au profil confessionnel, mais l'Eglise catholique au Rwanda en a profité. Isango TV mérite gratification spéciale pour la diffusion des messes de semaine à 18h.

Nous espérons que la ligne éditoriale annoncée par la PACIS TV pèsera utilement dans le MUNUS DOCENDI de l'Eglise locale surtout face au climat médiatique de dénigrement de la morale. On connaît le caractère nocif et moralement ruinant de certains « blogs et posts » médiatiques dans cet univers mal régulé jusqu'à présent par les pouvoirs publics. Les effets négatifs sur les gens innocentes et mal informées sont destructeurs.

7. Dans quel climat se feront les retrouvailles ?

Le numérique est un outil utile en termes de suppléance et ne remplace pas la chaleur des rencontres, mais la patience nous oblige à attendre un peu plus cette occasion des retrouvailles. Ce ne sera pas le seul moment historique où nous aurons vécu momentanément les effets de privation physique de présence au culte en édifice sacré ! Rappelons-nous l'année 2008 avec les terribles tremblements de terre qui ont occasionné la chute de certains édifices à fortiori notre chère Basilique mineure. Rappelons-nous l'enthousiasme qui a animé en décembre 2009, l'inauguration de la Basilique rénovée ! juste comme la joie du Peuple d'Israël qui retrouve le Temple de Jérusalem.

En essayant d'approfondir les faits sur la beauté des retrouvailles, je pourrais éventuellement commander un poème, une chanson de nostalgie, une œuvre d'art qui va marquer l'histoire, mais il y a mieux comme ressource spirituelle : la méditation sur l'histoire et l'expérience biblique.

Au niveau de la Foi, je me sens inspiré par l'histoire Sainte. *L'Exode surtout au chapitre de l'Alliance (Ex.24,1-2), les déportations du Peuple d'Israël (Egypte et Babylone), les diverses crises de communautés y compris du temps de Saint Pierre et Paul Apôtres (1 Cor 6), toute*

cette expérience nous motive à ne pas raisonner en pessimiste désarmé et résigné. Notre Dieu est un Dieu patient, un Dieu fidèle qui a toujours réalisé sa promesse et qui veut sauver son Peuple (2Pi 3,15 ; 2Pi 3,9). Cette patience divine est préparée bien avant notre conversion (Gal. 1, 15-16). En revanche, nous devons éprouver notre patience à travers l'apostolat et la mission en persévérant dans notre vocation et l'évangélisation. Nous sommes ouvrage de Dieu, son œuvre d'art, un projet dont la finalité est glorieuse (2 Cor.3,18 ; Gal.4,19 ; Col.3, 12-13).

On peut longuement méditer sur ce thème biblique, mais juste pour éveiller la ferveur d'une ressource spirituelle utile en ces moments. Les fidèles aiment la Messe quelle que soit sa forme. Ils le manifestent en termes de nostalgie sur les réseaux sociaux. L'absence de participation physique au culte public pendant deux mois est une épreuve difficile à assumer.

Le Droit canonique prévoit des solutions sur une situation précise, celle de la pénurie en ministres sacrés. Nous avons évoqué précédemment cette question canonique en rapport avec le canon 517. La situation cette fois-ci universelle est plutôt celle de l'impossibilité physique de célébrer le culte public. Le Siège apostolique avait prévu à ce sujet des normes spéciales pour la célébration de la Pâques. Nous précisons ici que le contexte est celui du *défaut de contact physique entre le peuple et le ministre sacré*. La tentation serait de présumer que les choses seront comme telles « in aeternum », au risque de croire qu'un aspect de la doctrine sacramentelle peut changer à volonté !

Dans des situations de longue privation, les simples fidèles n'ayant pas le courage de la Foi peuvent glisser facilement vers la froideur, l'indifférence et le relativisme en confondant situation de pénurie-privation et situation normale. Il ne faudrait pas s'étonner que certains s'habituent à la Messe de TV comme un acte valide ordinaire alors que ne pèsent plus les règles de confinement.

Cette vigilance doctrinale est utile pour prévoir une réanimation catéchétique et pastorale une fois que les choses reviendront à la normale. En d'autres termes, sur quels sujets sensibles devrait procéder la pastorale catéchétique ? Les gens qui sortent d'une crise ont besoin

du sursaut spirituel et il faudra l'encadrer par une parole ajustée de prédication.

Conclusion

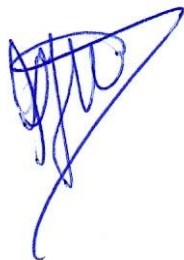
Le triomphe sur un COVID-19 intraitable mérite en tout cas une fête publique. L'ONU en a l'imagination puisque chaque journée mondiale revêt un sujet rappelant les acquis du passé.

La crise sanitaire du COVID-19 prendra fin un jour, mais le triomphe n'est pas opportun avant la certitude scientifique de la recherche et de la mise en route du vaccin et du médicament. La crise garde sa menace tant que le caractère de contamination large n'est pas maîtrisé. Elle défie toute programmation et planification, mais ne peut avoir le dernier mot.

Une fois la crise du COVID-9 résolue, on ne devrait pas se retrouver désarmé face à la nécessité du renouveau. Sans vigilance et anticipation, ce renouveau risque de se dessiner assez tard de façon dynamique mais éventuellement dispersée.

Comme la gestion des comportements requiert contrôle institutionnel du pouvoir, de même la sortie d'une crise mérite accompagnement et pédagogie pour maîtriser toutes les réactions sociologiques possibles. Certains gens oublient facilement et vite le passé, d'autres en restent traumatisés. D'autres profitent de l'expérience pour changer de style de vie ; il y a enfin la catégorie des indifférents qui semblent vivre en dehors du temps. Toutes ces situations interpellent une réflexion de fond et une action ajustée pour réussir la relève pastorale.

Abbé Joseph-Emanuel KAGERUKA
Chancelier du Diocèse de Kabgayi



Comment juguler la force des intempéries ? Une équation difficile malgré la stratégie de la lutte anti-érosion de ces régions !